

**ENQUÊTE
HBSC
2022**

en quelques
chiffres :



266

écoles participantes



13100

élèves interrogés



3728

élèves de
5^e et 6^e primaire



9372

élèves du secondaire

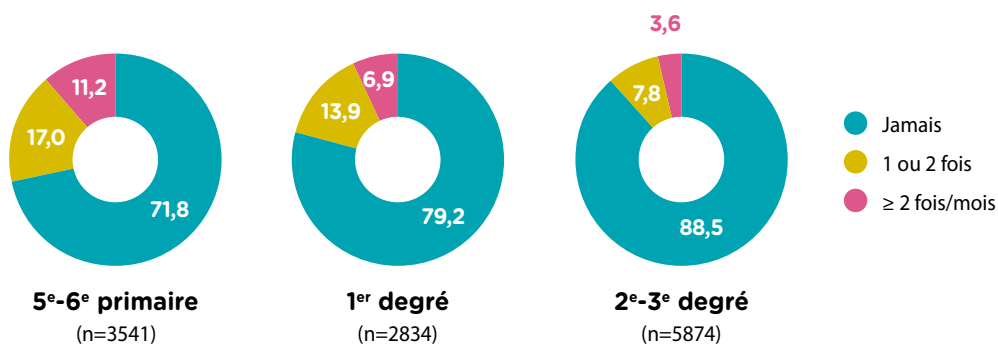
VICTIMES DE HARCÈLEMENT À L'ÉCOLE

**EN 2022, PLUS D'UN ÉLÈVE SUR VINGT A DÉCLARÉ ÊTRE
VICTIME DE HARCÈLEMENT À L'ÉCOLE**

En 2022, plus de huit élèves scolarisés à Bruxelles et en Wallonie sur dix (82,4 %) ont affirmé n'avoir jamais été harcelés à l'école durant les deux mois précédant l'enquête. Par ailleurs, 11,4 % des élèves ont rapporté avoir été harcelés une ou deux fois au cours des deux mois précédant l'enquête, 2,6 % deux ou trois fois par mois, 1,3 % à peu près une fois par semaine, et 2,2 %, plusieurs fois par semaine.

Les proportions d'élèves déclarant avoir été victimes de harcèlement une à deux fois, ou plus de deux fois, au cours des deux mois précédant l'enquête, étaient plus élevées chez ceux de 5^e-6^e primaire que chez ceux du 1^{er} degré du secondaire et ceux du 2^e-3^e degré du secondaire (Figure 1).

Figure 1. Distribution des élèves de 5^e-6^e primaire, du 1^{er} degré secondaire et du 2^e-3^e degré secondaire selon la fréquence avec laquelle ils ont subi du harcèlement à l'école au cours des deux mois précédant l'enquête

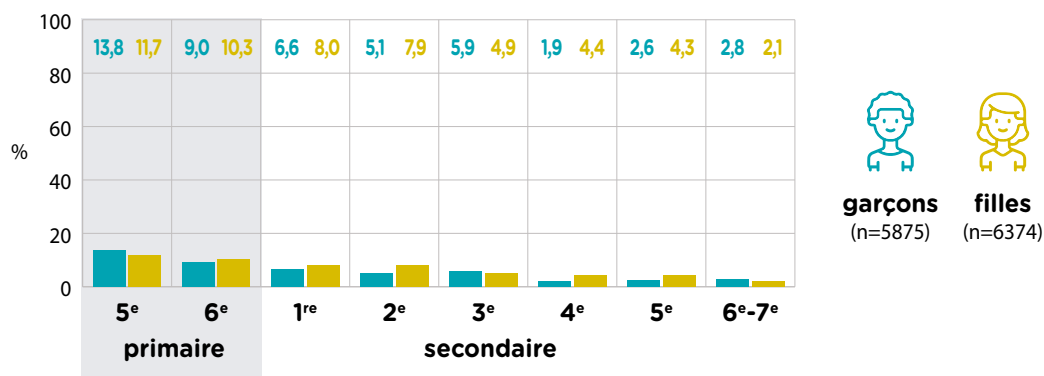


Dans le 2^e-3^e degré de l'enseignement secondaire, les élèves de l'enseignement professionnel étaient proportionnellement plus nombreux (8,1 %) à déclarer être victimes de harcèlement que ceux de l'enseignement technique de qualification (3,7 %) ou de l'enseignement général et technique de transition (2,2 %), sans différence entre ces deux filières.

ÊTRE VICTIME DE HARCÈLEMENT COMPARABLE CHEZ LES FILLES ET LES GARÇONS

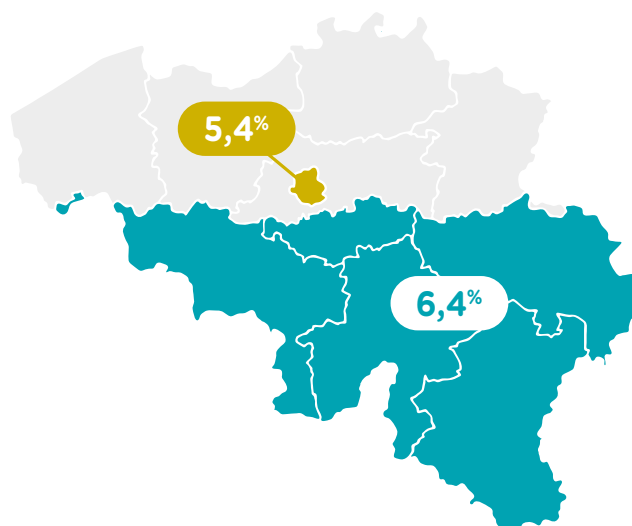
Globalement, les filles (6,5 %) et les garçons (5,8 %) ont déclaré être victimes de harcèlement à l'école dans des proportions comparables. Après analyse par niveau scolaire, chez les filles comme chez les garçons, la proportion d'élèves ayant déclaré être victimes de harcèlement à l'école diminuait avec le niveau scolaire (Figure 2).

Figure 2. Proportions d'élèves déclarant être victimes de harcèlement scolaire au cours des deux mois précédant l'enquête, en fonction du genre et du niveau scolaire



ÊTRE VICTIME DE HARCÈLEMENT COMPARABLE EN WALLONIE ET À BRUXELLES

Figure 3. Victimes de harcèlement à l'école à Bruxelles et en Wallonie



VICTIMES-AUTEURS DE HARCÈLEMENT À L'ÉCOLE

En 2022, 1,2 % des élèves scolarisés à Bruxelles et en Wallonie étaient à la fois victimes et auteurs de harcèlement. En concordance avec les résultats présentés par ailleurs, la proportion d'élèves ayant été victimes-auteurs de harcèlement scolaire était plus élevée chez les élèves de 5^e-6^e primaire (2,4 %) que chez ceux du 1^{er} degré du secondaire (1,0 %) et ceux du 2^e-3^e degré du secondaire (0,8 %).

Globalement, les garçons (1,6 %) étaient proportionnellement plus nombreux que les filles (0,9 %) à déclarer être à la fois victimes et auteurs de harcèlement à l'école. Après analyse par niveau scolaire, cette différence se retrouvait uniquement en 3^e secondaire. La proportion d'élèves ayant déclaré être à la fois victimes et auteurs de harcèlement avait tendance à diminuer de la fin du primaire à la fin du secondaire chez les filles et les garçons (données détaillées non présentées).

Dans le 2^e-3^e degré du secondaire, les élèves de l'enseignement professionnel étaient proportionnellement plus nombreux (3,0 %) à se déclarer être à la fois victimes et auteurs de harcèlement scolaire que ceux de l'enseignement technique de qualification (0,5 %) ou de l'enseignement général et technique de transition (0,3 %), sans différence entre ces deux dernières filières.



CONSTRUCTION DE L'INDICATEUR

Le harcèlement subi par les élèves a été étudié à l'aide d'une question reposant sur le concept développé par Olweus¹ : «Combien de fois as-tu été harcelé(e) par un autre élève à l'école durant les deux derniers mois ?». Les cinq propositions de réponse étaient les suivantes : «je n'ai pas été harcelé(e) au cours des 2 derniers mois», «c'est arrivé 1 ou 2 fois», «2 ou 3 fois par mois», «à peu près 1 fois par semaine», «plusieurs fois par semaine».

Les catégories de réponse «2 ou 3 fois par mois», «à peu près 1 fois par semaine» et «plusieurs fois par semaine» ont ensuite été regroupées afin d'identifier les élèves ayant été **victimes de harcèlement** à l'école au cours des deux derniers mois.

Lorsqu'un élève a rapporté avoir été à la fois victime et auteur de harcèlement à l'école, l'élève a été considéré comme étant **victime-auteur** de harcèlement.

Une explication du terme «harcèlement» a été fournie en amont des questions sur ce thème : «On dit qu'une personne est harcelée lorsqu'une autre personne, ou un groupe de personnes, lui dit ou fait de façon répétée des choses méchantes et désagréables. C'est aussi du harcèlement quand, de façon répétée, on embête une personne ou on l'exclut exprès. La personne qui harcèle a plus de pouvoir que celle qui est harcelée et lui veut du mal. Ce n'est pas du harcèlement quand deux personnes d'à peu près la même force ou pouvoir, se disputent ou se battent».

Les données pour cet indicateur ne sont disponibles qu'à partir de 2018, ce qui ne permet pas d'en analyser les évolutions en ayant suffisamment de points de comparaison pour en tirer des conclusions.

1 Olweus D. The revised Olweus Bully/Victim Questionnaire. Mimeo. 1996. Bergen, Norway: Research Center for Health Promotion, University of Bergen.

Retrouvez nos études sur :
<https://sipes.esp.ulb.be/>

